

ACTUALITÉS FAITS DIVERS ET JUDICIAIRE

Blessée gravement en se rendant à une fête

Par Guillaume Poulin-Goyer
Vendredi 28 mai 2010 00:00:00 HAE



Il a fallu deux mois et demi avant que Karen Lemay se remette à marcher.

12 mai 2009. Vers 23h30. Karen Lemay, alors âgée de 16 ans, monte à bord d'une voiture avec quatre autres copains. Direction: une fête d'amis. La conductrice est sous l'effet de la drogue. Karen, qui a pris quelques verres, est assise derrière elle.

«Mon amie, elle a oublié de faire un *stop*. Puis, une auto nous a percutés à 120 km/h alors que c'était une zone de 90 km/h. L'auto a frappé exactement où j'étais assise», raconte la résidente de Saint-Hyacinthe de 17 ans.

Le reste est flou dans sa mémoire. Tout comme les deux semaines suivant l'accident qu'elle a passées à l'Hôpital de Montréal pour enfants. «J'ai eu cinq fractures du bassin, cinq côtes cassées, des contusions pulmonaires, des lacérations au foie, à la rate et au rein droit, une rupture de la vessie. J'ai eu un traumatisme crânien léger, j'ai fait une hémorragie interne et j'ai eu des complications avec des nerfs dans les jambes», énumère-t-elle.

Celle qui était à côté d'elle a eu une fracture du bassin, deux côtés cassées, la clavicule cassée. Le poignet cassé. Un trou dans la vessie et un trou dans le poumon. Les autres: des coupures au visage.

Karen a mis deux mois et demi avant de pouvoir se remettre à marcher. Quatre mois après l'accident, elle était rétablie.

«Je ne souhaite à personne ce qui m'est arrivé. Ce n'est vraiment pas drôle. C'est dur de passer à travers. Je ne pensais pas que c'était si difficile, les thérapies et toutes ces choses-là», note celle qui garde quelques problèmes avec ses jambes lors d'efforts. Elle souligne que ça n'arrive pas qu'aux autres.

Pas seule

Le cas de Mme Lemay n'est pas unique. En 2008, 12 047 Québécois âgés de 16 à 19 ans étaient impliqués dans un accident ayant causé des blessures, selon la Société de l'assurance automobile du Québec. Cette année-là, 35 conducteurs du même âge ont été en cause dans des accidents mortels.

Ces accidents sont habituellement attribuables à la témérité et l'inexpérience.

Puisque les jeunes conducteurs sont surreprésentés parmi ceux impliqués dans des accidents, l'Hôpital de Montréal pour enfants, Pensez d'abord Québec et le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont récemment encouragé les finissants de 2010 à faire des choix intelligents.

«En général, en matière de traumatisme, les adolescents sont associés à la catégorie à haut risque, a expliqué récemment Debbie Friedman, directrice du Service de traumatologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants, par voie de communiqué. Malheureusement, ils se pensent souvent invincibles et veulent vivre le grand frisson du moment. Ils prennent en une fraction de seconde des décisions qui peuvent avoir des conséquences immédiates et à long terme sur leur vie.»

En parler

Les trois groupes encouragent les parents à discuter avec leurs adolescents des risques liés à l'alcool, aux drogues, à la vitesse, à l'absence du port de la ceinture ou encore aux cascades sur le toit d'une voiture.

«Parler de ces questions avec vos adolescents peut faire en sorte qu'ils y pensent à deux fois avant de prendre des décisions qui pourraient les tuer ou les handicaper pour le restant de leur vie», explique l'agent de police Jean-Pierre Lévis. L'agent Lévis connaît très bien les conséquences de la conduite avec facultés affaiblies et

des décisions téméraires. Un été, huit de ses amis sont morts dans des accidents de la route.